

Paris, le 24 janvier 2022

Vœux du SNEMG 2022

Chères amies, chers amis,

Le Syndicat National des Enseignants de Médecine Générale (SNEMG) vous présente ses vœux de bonheur et de satisfaction personnelle comme collective, pour l'année 2022.

Le combat contre la pandémie de la Covid 19 mobilise nos forces depuis presque 2 ans. Toutefois, l'épidémie qui se poursuit ne doit pas occulter les difficultés de l'ensemble des membres de la Filière Universitaire de Médecine Générale (FUMG), des MSU aux chargés d'enseignement en passant par les nommés, titulaires et associés. Pour les MSU, les retards de paiements, la meilleure valorisation de la rémunération, le basculement d'honoraires en salaires, l'accès aux ressources universitaires, la représentativité dans la gouvernance universitaire, sont des points clefs et doivent être défendus. Ces missions sont celles de notre syndicat.

Un nouveau bureau que j'ai l'honneur de présider a été élu en ce début d'année. Il s'est donné comme premier objectif d'asseoir la légitimité de notre syndicat auprès des tutelles, ce qui passera notamment par un renforcement significatif du nombre d'adhérents.

Cette légitimité passe aussi par une meilleure connaissance des MSU du rôle du SNEMG, composante syndicale qui œuvre aux côtés du CNGE.

Le bureau engagera très prochainement des échanges avec son conseil d'administration pour définir les rôles et missions du SNEMG pour les cinq prochaines années, le tout en synergie avec le CNGE, notre composante académique.

D'ores et déjà, le SNEMG a donc besoin de commencer l'année 2022 par un maximum d'adhésions. Vous pouvez adhérer sur le site du SNEMG : www.snemg.fr ou en renseignant le bulletin d'adhésion joint à ce courrier.

Pour le bureau du SNEMG
Dr Philippe SERAYET